

PRÉSENTATION

PROJET VERS L'AVENIR



Fondation du
Centre jeunesse
de la Montérégie

LE PROJET

VERS L'AVENIR

Ce projet est voué au financement des études et au soutien des besoins connexes : inscriptions scolaires, billets d'autobus, soutien financier pour le logement, achats du matériel scolaire, tutorat, cours privés ou tout autre besoin connexe qui n'est pas offert par le Programme jeunesse et autres soutiens pour les jeunes désirant poursuivre des études post secondaires.

Depuis la création de ce fonds dédié, plus de 168 820 \$ ont été remis à des jeunes ambitieux n'ayant pas les ressources financières pour concrétiser leurs rêves.





HISTORIQUE

Le Projet vers l'Avenir est né du Fonds Legault-Dubois créé par la firme Legault-Dubois - Inspecteur en Bâtiment. Joël Legault et Pascal Dubois désiraient contribuer à bâtir un avenir prometteur pour les enfants suivis sous la Loi de la protection de la jeunesse (LPJ).

Créé en 2012, ce fonds vient en aide aux jeunes ayant besoin d'outils supplémentaires pour poursuivre leurs études ou avoir accès à des formations et du matériel qui leur permettront de faire un métier et s'émanciper dans la vie. Ce fonds est donc voué au financement des études et au soutien des besoins connexes.

Depuis la création de ce fonds dédié, 294 enfants et plus de 168 820 \$ ont été remis à des jeunes ambitieux n'ayant pas les ressources financières pour concrétiser leurs rêves.

Les enjeux et problématiques avec lesquels ces jeunes doivent composer suite à leur placement sous la LPJ complexifient l'atteinte et les espoirs de réussir leur vie. Parfois, les enjeux sont si importants que les niveaux scolaires de base, tel le DES, ne sont pas atteints. Une étude menée par l'École nationale d'administration publique (ENAP) en 2019 démontre que seulement 17% des jeunes avaient atteint le niveau de scolarité correspondant à leur âge. Si nous comparons avec les autres jeunes non suivis par la DPJ, c'est 75% d'entre eux qui atteignent leur secondaire 5 dans le temps correspondant à leur âge. L'étude démontre également que si l'on regarde seulement les milieux défavorisés, le ratio se chiffre à 53%. (ENAP, 2019, p.6)

En soutenant les besoins liés à l'éducation et la formation de ces jeunes, on leur offre de terminer leur secondaire, de poursuivre des études postsecondaires, d'avoir accès à un programme professionnalisant, d'améliorer leurs compétences et de recevoir de l'accompagnement spécialisé. L'objectif ultime du Projet vers l'Avenir est de permettre aux jeunes d'avoir accès aux mêmes opportunités que tous les enfants de leur âge. Parfois, il s'agit d'une aide supplémentaire qui permet de faire la différence. C'est ce que le Projet vers l'Avenir permet de réaliser concrètement dans la vie des enfants.

RETOMBÉES POSITIVES

Offrir l'accès à la scolarisation permettra de multiples retombées positives, tant au niveau de la société que pour ces jeunes.

Nous pouvons les accompagner dans la réalisation de leurs rêves, leurs ambitions et les aider à développer leur plein potentiel.

L'investissement dans leur avenir permettra aux jeunes de :

- découvrir des opportunités professionnelles, intérêts et des compétences
- apprendre à s'organiser entre les études, le travail à temps partiel et la vie autonome
- apprendre à socialiser et à s'intégrer en société
- éviter la marginalisation, l'isolement, l'exclusion et la pauvreté
- augmenter l'estime de soi et le goût de la réussite
- créer des liens, développer des habiletés relationnelles
- réduire les risques d'itinérance et de prostitution



HISTOIRES DE JEUNES

Leo a 11 ans et il a présentement un retard de 2 ans à l'école. En effet, quand il habitait avec sa mère, celle-ci ne croyait pas au système scolaire et elle avait décidé de retirer le jeune dès sa maternelle. À la rentrée au foyer de groupe à 7 ans, Léo a été placé en classe de 2^e année.

Aujourd'hui, à 10 ans, c'est encore difficile pour Léo, mais il est motivé et veut réussir.

Le Projet vers l'Avenir a donc permis d'engager une éducatrice qui donne des cours privés à Léo afin de rattraper son retard. Nous constatons déjà une amélioration et cela fait tellement plaisir au jeune.

Emma est une jeune fille de 15 ans qui a surmonté de grandes épreuves dans sa vie, dont une situation familiale très problématique. Néanmoins, c'est une jeune fille très motivée à l'école. Après son secondaire 5, elle désire s'inscrire en criminologie au Cégep.

Afin de l'aider dans ses études, Emma a demandé un ordinateur portable, ce qui lui a été accordé grâce à ce projet!

Coralie a 16 ans et éprouve de grandes difficultés en mathématiques. Elle a manqué plusieurs cours en raison de sa situation familiale. Cela lui cause beaucoup d'anxiété.

Grâce au Projet vers l'Avenir, elle a maintenant accès à du tutorat dans cette matière. Nous constatons d'ailleurs une amélioration dans ses notes, mais aussi, Coralie est plus heureuse et moins stressée.





MERCI!

Un grand merci aux entreprises et individus qui contribuent au Projet vers l'Avenir. Un merci spécial à Joël Legault, Pascal Dubois, Fondation Groupe AGF, Fondation Jeunes Oasis et à tous les employés de Legault-Dubois Inc. qui contribuent à offrir un avenir meilleur aux enfants.